

Compte rendu de la réunion des délégués du second degré et du troisième degré du 26 janvier 2012 et du 02 février 2012

Sont présents :

- Les élèves du second et du troisième degré Portaels et NDSC à l'exception du délégué de la 3PB1 et de la 5 TQE et 7PI (excusés)
- Madame V. Delneste
- Monsieur Busschaert (3 ème degré)

Nous passons en revue le précédent résumé du conseil de classe et rappelons les règles du déroulement d'un bon CD

Points soulevés par l'ensemble des délégués des deux degrés

1) Les élèves déplorent l'hygiène des locaux (on oublie trop souvent les locaux info) et des cours.

Nous cherchons que mettre en place pour lutter contre ce phénomène de non respect et d'incivilité.

Les délégués proposent : Pourquoi ne pas désigner une classe responsable par semaine des cours

Ex : sem du 23 au 27 jan 2012 4GT responsable de la cours et couloirs Portaels

2) Les élèves souhaitent plus de communication dans le déroulement des licenciements.

Nous rappelons que nous faisons en fonction de nos moyens et veilleront à ce que les licenciements anticipés soient davantage organisés. La collaboration des professeurs est ici vivement souhaitée dans le cas de formation et ou sortie programmées.

Les délégués du troisième degré proposent une mise en place d'informations par SMS, on étudie la proposition

3) Le problème des cours d'éducation physique est à nouveau soulevé tant au niveau de l'hygiène après le sport que des locaux dans lequel se déroule le cours (salle ANETHAN jamais lavée !!!!)

Veillez à mettre un maximum les cours d'éducation physique enfin de journée pour pouvoir rentrer se doucher est proposée par les élèves !

Nous rappelons le nombre de classe et le fait qu'il n'y a que 5 jours dans une semaine et donc tous ne pourront être heureux mais qu'il y a des solutions « bis » à exploiter (lingettes humides, t-shirt de rechange...)

Les élèves déplorent aussi le manque de matériel pour ce cours (barres parallèles, plint...)

4) Les sorties. Les élèves semblent manquer d'initiative en tout cas pour faire naître un projet et d'imagination. Nous soulevons le fait qu'ils peuvent toujours en parler avec leur titulaire, que des sites sont très bien fait pour donner des idées d'excursion. Autre que « walibi » !

Ces sites sont consultables à l'espace « livre et Net » au temps de pause

Des élèves du troisième degré déplorent que certains voyages soient imposés (ex pour les 6 TT TG)

Nous leur exprimons le fait que nous avons le sentiment qu'en final « rien n'est jamais bon » et qu'une dynamique plus positive permet d'aboutir à des projets comme les 6 P qui partent pour Barcelone.

Il est important aussi de prendre conscience qu'il est difficile et lourd de porter un voyage et qu'il est parfois bon de commencer à le créer en 5^{ème} afin de le voir aboutir en 6^{ème}.

5) Les frais d'inscription ; Les élèves demandent plus de clarté dans le justificatif des 100 euros.

Ex : Pourquoi un élève de 4Gt paie pour le labo ?

6) La tenue vestimentaire reste au milieu du débat. Chaque délégué a rempli le questionnaire ci-joint.

La question de la TV sera revue par la cellule de travail par rapport à son fonctionnement et sa tolérance mais on ne peut pas tirer de conclusion

sur une année. Les élèves sont donc informés que la TV peut être modifiée mais en aucun cas ce point ne sera ôté du ROI pour l'année 2012/2013

7) Des délégués nous signalent un sérieux problème d'isolation des classes pour le bâtiment NDSC, les chefs d'ateliers en seront informés.

8) Les délégués demandent que lorsqu'ils sont majeurs on ne prévient plus les parents de leurs absences et autres, la demande est refusée. Toutefois si l'élève majeur fournit un document attestant qu'il s'assume seul, les courriers lui seront dès lors envoyés.

Néanmoins être majeur ne signifie pas qu'on vient à l'école à la carte !

9) Des délégués des sections techniques et professionnelles signalent un manque de matériel dans les ateliers !

Du matériel de base : vises par ex en sanitaire.

La demande vient principalement des sections : construction, électricité et sanitaire.

10) Il nous est aussi signalé comme il est très difficile de joindre l'école par téléphone.

Nous ferons le nécessaire afin de pallier aux problèmes.

Le numéro du site NDSC 02/240 73 98 peut également être utilisé et en cas exceptionnel le portable de Madame Delneste.

Nous réinvitons les délégués à se présenter au CP et nous sommes très heureux d'avoir accueilli 5 délégués à la réunion du 07 février.

Bien à vous tous, chers délégués et merci pour votre investissement au sein de votre école.

V.Delneste